Code d'article	**145.52**
Description	**CORBEILLE BOULANGERIE SIMILAIRE OSIER**
Catalogue	**HOS 441**
Mise à jour	29/09/2026 03:58:45



Spécifications du produit

Unité de mesure	UNITÉ
Dimensions	40x40x50 CM
Matériel	PP
Couleur	NATUREL
Poids net d'une unité (g)	1.640,00
Code Décision 97/129/CE	PP 5

Codes

Intrastat	39241000
ITF14	18420499145522
EAN13	8420499145525

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet

Unités / paquet	1
Dimensions paquet (cm)	40,00 x 40,00 x 50,00
Poids brut colis (kg)	1,94
Volume paquet (m³)	0,0800000
Code Décision 97/129/CE	PP 5

Signage Triman et Info-Tri



Carton

Unités / carton	2
Paquets /carton	2
Dimensions carton (cm)	55,00 x 84,00 x 44,00
Poids brut carton (kg)	3,87
Volume carton (m³)	0,2032800
Code Décision 97/129/CE	PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Palette

Cartons / couche	4
Cartons / palette	4
Conditionnement (U base x couches)	4 x 1
Poids (kg)	43,00
Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du produit



Conditions d'utillisation

Lave-vaisselle.

Certificats

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.

Sistema de Gestión
ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
TÜVRheinland
CERTIFICADO
www.tuv.com
ID 9105027793

GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

REACH COMPLIANCE

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

PPWR COMPLIANCE

Règlement (UE) 2025/40 du Parlement européen et du Conseil du 19 décembre 2024 relatif aux emballages et aux déchets d’emballages (PPWR).

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n ° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.

Regulation (EC) 2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

PFAS FREE

Produit exempt de substances perfluoroalkyles et polyfluoroalkyles (PFAS). Ils ne sont pas utilisés dans le processus de fabrication du produit.

BPA FREE

Produit sans bisphénol A (BPA).